



# COMMUNE DE BRISCOUS

TARIFS 2023

APPLICABLES AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2023

## CANTINE – REPAS

Quotient familial	Tarif unitaire du repas
<b>Restauration scolaire</b> <b>Enfant domicilié à Briscous et au lotissement</b> <b>Pilota-Plaza d'Hasparren</b>	
QF ≤ 400 €	1,80 €
401 € à 850 €	3,54 €
851 € à 1.200 €	3,83 €
1.201 € à 1.600 €	4,19 €
QF ≥ 1.601 € ou revenus non communiqués	4,33 €
<b>Enfant domicilié dans une autre commune</b>	5,17 €
<b>Accueil PAI</b>	
QF ≤ 400 €	1,44 €
401 € à 850 €	1,80 €
851 € à 1200 €	2,10 €
1201 € à 1600 €	2,46 €
QF ≥ 1601 € ou revenus non communiqués	2,53 €
<b>Enfant domicilié dans une autre commune</b>	3,32 €

<b>Repas adulte domicilié à Briscous</b>	5,99 €
<b>Repas adulte non domicilié à Briscous</b>	8,09 €
<b>Repas apprenti domicilié à Briscous</b>	3,83 €
<b>Repas apprenti non domicilié à Briscous</b>	5,17 €

**PERISCOLAIRE : forfait matin et soir**

Quotient familial	Tarif forfaitaire par enfant
<b>Enfant domicilié à Briscous et au lotissement Pilota-Plaza d'Hasparren</b>	
QF ≤ 400 €	1,56 €
401 € à 850 €	1,80 €
851 € à 1.200 €	2,28 €
1.201 € à 1.600 €	2,64 €
QF ≥ 1.601 € ou revenus non communiqués	2,76 €
<b>Enfant domicilié dans une autre commune</b>	3,51 €

**PERISCOLAIRE : mercredi en période scolaire et EXTRA-SCOLAIRE : vacances scolaires**

Quotient familial	½ Journée avec repas ou nuitée avec repas	Journée	Journée à partir du 2 <sup>ème</sup> enfant présent
<b>Enfant domicilié à Briscous et au lotissement Pilota-Plaza d'Hasparren</b>			
QF ≤ 400 €	7,20 €	10,56 €	8,50 €
401 € à 850 €	8,16 €	12,00 €	9,75 €
851 € à 1.200 €	10,08 €	15,60 €	12,67 €
1.201 € à 1.600 €	13,20 €	18,00 €	14,62 €
QF ≥ 1.601 € ou revenus non communiqués	14,40 €	19,20 €	15,60 €
<b>Enfant domicilié dans une autre commune</b>	17,55 €	24,05 €	13,87 €

**En cas de dépassement d'horaire, un coût supplémentaire d'un montant de 5€, par ¼ d'heure de retard et pour chaque enfant, sera facturé.**

Les familles bénéficiaires de l'Aide aux Temps Libres de la CAF doivent présenter leur attestation en cours de validité. Cette aide CAF versée directement à la structure, sera déduite de la tarification à la famille pour la journée ou demi-journée d'accueil réalisée.

**LOCAL JEUNES – adhésion annuelle** : Cotisation forfaitaire de 20 € par enfant

ACTIVITÉS PAYANTES ET SORTIES	Quotient familial	Tarifs
<b>Supplément activités ou sorties payantes (jeune domicilié à Briscous et au lotissement Pilota-Plaza d’Hasparren)</b>	QF ≤ 400 €	2,40 €
	401 € à 850 €	3,60 €
	851 € à 1.200 €	5,40 €
	1.201 € à 1.600 €	7,20 €
	QF ≥ 1.601 € ou revenus non communiqués	7,80 €
<b>Supplément activités ou sorties payantes (jeune domicilié dans une autre commune)</b>	Tarif unique	8,50 €
<b>Repas cuisiné au local jeune</b>	3€ par repas	

**DECISION DU MAIRE DU 15 AVRIL 2025  
MODIFIANT LA DELIBERATION DU 28/08/2023**

**LOCAL JEUNES – adhésion annuelle** : Cotisation forfaitaire de 30 € par enfant

ACTIVITÉS PAYANTES ET SORTIES	Quotient familial	Tarifs
<b>Supplément activités ou sorties payantes (jeune domicilié à Briscous et au lotissement Pilota-Plaza d’Hasparren)</b>	QF ≤ 400 €	2,40 €
	401 € à 850 €	3,60 €
	851 € à 1.200 €	5,40 €
	1.201 € à 1.600 €	7,20 €
	QF ≥ 1.601 € ou revenus non communiqués	7,80 €
<b>Supplément activités ou sorties payantes (jeune domicilié dans une autre commune)</b>	Tarif unique	8,50 €
<b>Repas cuisiné au local jeune</b>	<b>0 €</b> par repas	